



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'INDRE

VOS CONTACTS DANS L'INDRE

**VIOLENCES
CONTRE LES FEMMES
LA LOI VOUS PROTÈGE**

ARRÊTONS

**LES
VIOLENCES
3919**

Face aux violences, libérons la parole
arretonslesviolences.gouv.fr

VOUS ÊTES EN DANGER **POUR APPELER POLICE SECOURS**

**POLICE
GENDARMERIE**



17
ou 112

Pour un accueil de qualité : une brigade spécialisée au commissariat, et des référents violences intrafamiliales dans les brigades de gendarmerie.

POUR PARLER ET TROUVER DE L'AIDE

Accueil & Écoute 36
06 71 40 26 51

Écoute du lundi au vendredi 9h-12h pour toutes les victimes, familles, témoins et professionnels. RDV physique possible pour les victimes sur les mêmes horaires. Entretien physique et téléphonique avec un psychologue sur RDV les vendredis.

**Centre d'Information
sur les Droits des
Femmes et des
Familles (CIDFF)**

5 bis, rue d'Aquitaine
Châteauroux
02 54 34 48 71

Exclusivement sur RDV au siège à Châteauroux et pour les permanences à Châteauroux Quartier St-Jean (Pôle Insertion Médiation), Issoudun (CAS), Argenton-sur-Creuse (CAS), La Châtre (CAS), Le Blanc (centre social Le Part'âges), Valençay (Maison France Services) et Chatillon-sur-Indre (Maison France Services). Informations juridiques : droit de la famille, droit du travail, droit des étrangers. Accompagnement des victimes de violences. Accompagnement au Parcours de Sortie de la Prostitution.

L'assistante sociale de votre secteur géographique – **02 54 08 38 92**
Direction de la Prévention et du Développement Social (Dpt de l'Indre)

Une assistante sociale peut vous proposer un accompagnement pour l'accès à vos droits et l'ensemble de vos démarches.

FEMMES SOLIDAIRES

Comité de La Châtre

02 54 48 13 38 / 02 54 34 87 01

femmes.solidaires36400@orange.fr

Écoute et conseil pour vous orienter et/ou vous accompagner vers une asso. ou une structure correspondant à votre situation.

Ligue des Droits de l'Homme

Permanence tous les jeudis de 14h30 à 17h30 (prendre RDV le mercredi après-midi)

Maison des associations

34 espace Mendès-France - Châteauroux

Bureau 110, 1^{er} étage

Vous êtes victime de violences (y compris comme femme étrangère). Vous avez des droits. En cas d'urgence, vous pouvez contacter le **06 86 79 62 52**.

Cap 2 Vies : Collectif d'Appui aux Victimes de Violences Sexistes et leurs Enfants - 07 81 12 54 83

Soutien et solidarité aux victimes et leurs enfants.

Planning familial de l'Indre

Permanences fixes au 1, rue de Provence à Châteauroux et délocalisées sur l'ensemble du département à la demande

Accueil sans rendez-vous les lundis et mercredis de 14h à 17h, les autres jours sur rendez-vous au **02 54 61 07 08** ou via le portable **07 81 48 30 56**

POUR UNE PROCÉDURE JUDICIAIRE

FRANCE VICTIMES 36 ADAVIM

34, espace Mendès
France - Châteauroux
02 54 07 33 72

Permanences sur rendez-vous : Le Blanc, Issoudun, Valençay, La Châtre. Offre aux victimes d'infraction pénale une information concernant leurs droits, leurs démarches et assure un soutien psychologique (accompagnement dans les procédures)

Un certificat médical décrit les signes physiques et/ou psychologiques des violences. Il fixe l'Incapacité Temporaire de Travail (ITT). **Ce document n'est pas obligatoire pour porter plainte mais il sera utile à la suite de la procédure.** Dans certains cas, les forces de l'ordre vous accompagnent à l'Unité d'Accueil Médico Judiciaire (UAMJ).

POUR ÉVITER LA RÉCIDIVE

Dans les cas de dépôt de plainte, l'auteur de violences peut faire l'objet d'une obligation de soins sur prescription du procureur de la République ou suite à un jugement.

CES VIOLENCES SONT PUNIES PAR LA LOI

Les violences conjugales s'installent souvent progressivement, sans que vous le réalisiez. Des professionnels vous aident à sortir de votre situation de victime, même si vous n'avez pas porté plainte.

**HUMILIATIONS, INSULTES, MENACES,
PRESSIONS PSYCHOLOGIQUES, COUPS,
AGRESSIONS SEXUELLES, VIOLS, ...**

Commis par un (ex)
conjoint ou
(ex) compagnon

Il est important d'**ALERTER**, de **DÉNONCER**, d'**ENTREPRENDRE DES DÉMARCHES** :

! SIGNALER EN LIGNE DES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

Plateforme anonyme et gratuite 24/24 et 7/7,
accueil personnalisé par un policier ou un gendarme

signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr



Arrêtons-les !

POUR L'HÉBERGEMENT ET LE LOGEMENT

L'éviction de l'auteur des violences du domicile du couple (marié ou non) est désormais la règle, établie par la loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes du 4 août 2014.

SOLIDARITÉ ACCUEIL
Service Intégré de l'Accueil
et de l'Orientation (SIAO/115)

siao36@solidarite-accueil.fr
En cas d'urgence, contacter le ☎ **115**
pour une mise à l'abri

Dans l'Indre, des places d'hébergement d'urgence et des appartements avec suivi social pour vous et vos enfants.

Pour en bénéficier, prenez rendez-vous avec une assistante sociale proche de chez vous.

Les femmes victimes de violences et leurs enfants font partie des publics prioritaires pour l'accès au logement social de l'**OPAC 36** et de **SCALIS**.

VOUS AVEZ BESOIN DE SOINS

Parlez-en à votre médecin qui reste l'interlocuteur privilégié et établit un certificat médical.

NUMÉROS D'URGENCE :

Si vous êtes blessée  **15**

Pour les personnes sourdes et malentendantes (accessible par SMS)

 **114**

CMP - 44, bd de la Valla – Châteauroux
02 54 22 49 67 / Sur RV

Vous ressentez le besoin de soins ou d'un soutien psychologique.

POUR ALLER MIEUX :

Entraid'addict 36
02 54 08 48 45 / Sur RV
Groupe de parole de femmes

Vous consommez beaucoup d'alcool ?
Et si cela était lié à des violences subies ?

SELF DÉFENSE FÉMININE NON VIOLENTE - 06 31 57 76 44
Issoudun, le jeudi 18h à 19h15

Vous avez peur, vous croyez que vous ne pouvez pas vous défendre ? Pourtant par des techniques simples et accessibles à toutes vous pouvez participer à garantir votre sécurité.